



Le 30 mai 2016

Dans le cadre de la journée nationale d'action du 2 juin,
l'intersyndicale de la DDFiP des Landes appelle
tous les agents de tous les services à participer à un

PIQUE-NIQUE MIDI DEBOUT !

de 11h30 à 14h – jeudi 2 juin

*Les militant-es vous indiqueront le lieu exact en fonction des résidences
et auront préparé de quoi vous restaurer.*

Ce débrayage pendant la plage variable sera l'occasion d'exprimer à nouveau notre
opposition face au mépris et à la violence du gouvernement :

- Mépris et violence pour faire passer en force la loi travail, régressives pour les salariés et salariées de futures attaques contre le statut et le temps de travail des fonctionnaires ;
- Mépris et violence dans la rédaction des lettres de cadrage budgétaire qui annoncent plus de 2200 suppressions d'emplois à la DGFIP pour 2017 ;
- Mépris et violence à l'encontre des manifestants mobilisés depuis des mois ;
- Mépris et violence par les suppressions et regroupements de services en cours et à venir.

Ce moment revendicatif et convivial sera aussi l'occasion de débattre des moyens d'action à mettre en œuvre pour inverser la tendance de la régression sociale, à la DDFiP comme dans toute la société.

Exigeons des moyens et une reconnaissance pour travailler dans de bonnes conditions !

Si combattre la régression sociale passe par le retrait de la « loi travail », à la DGFIP, exigeons :

- En matière d'emplois : le recrutement des listes complémentaires des concours ouverts, l'arrêt des suppressions d'emplois et un plan pluriannuel de recrutements pour renforcer les missions de la DGFIP.
- Un moratoire sur les restructurations et les réorganisations incessantes.
- Pour nos conditions de travail : un plan d'amélioration des conditions de vie au travail, un autre mode de « management » qui ferait du soutien technique une priorité, un véritable plan de prévention des risques psycho-sociaux et le remboursement des frais de missions à la hauteur des sommes engagées afin qu'aucun agent ne paie pour travailler.
- Un plan ambitieux de reconnaissance des qualifications se traduisant par davantage de promotions internes, et une revalorisation des régimes indemnitaires.